



DECHAINEMENT DE VIOLENCE POUR DE LA FRIPPE !!!

C'est sans prévenir et avec une violence sans limite qu'un détenu du CD2, s'en est pris tôt dans la matinée du mardi 29 septembre physiquement à 2 de nos collègues, les bousculant et forçant le passage sans autre raison que de mettre du linge dans une machine à laver pourtant déjà occupée ce qui lui avait été clairement expliqué.

Les agents du bâtiment ont rapidement réagi et maîtrisé le détenu avant de le monter au quartier disciplinaire non sans mal puisque deux agents sont aujourd'hui en arrêt.

Pour rappel, ce jour-là le CD2 était pourvu comme il se doit en agents (8), comme le veut l'organigramme du bâtiment.

Par contre, l'établissement, lui, pleure ses encadrants...ce qui a contraint les collègues à attendre de longues minutes l'arrivée des menottes puisque le gradé en service était bloqué sur un mouvement accompagné.

Il fut un temps pas si lointain où les agents tournaient à 6 voire à 5, se mettant en danger dans une gestion de détention à la petite semaine et laissant l'impression d'un bâtiment abandonné.

Ce genre d'intervention permet de mesurer l'importance d'un bâtiment pourvu en nombre suffisant d'agents pour assurer leurs missions essentielles et travailler en sécurité.

FO JUSTICE CP de Mont-de-Marsan demande le transfert immédiat de cette personne détenue, après l'exécution d'une sanction disciplinaire exemplaire.

FO JUSTICE CP de Mont-de-Marsan souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés, tant physiquement que psychologiquement.

FO JUSTICE CP de Mont-de-Marsan se tient aux côtés des camarades blessés pour les accompagner dans l'ensemble des démarches administratives et médicales à venir.

FO JUSTICE CP de Mont-de-Marsan demande que l'ensemble des agents présents soient félicités à la hauteur de leur engagement, qui a permis d'éviter un drame.

